

Fort-de-France le 6 février 2026

Communiqué de presse

Comité de Pilotage Chlordécone en Martinique

Agir ensemble, au plus près des Martiniquais pour protéger leur santé

Ce mercredi 4 février 2026, Etienne Desplanques, Préfet de la Martinique et Guillaume Gobenceaux, Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Martinique ont réuni le comité de pilotage chlordécone, qui associe les élus, les services de l'état, les partenaires institutionnels et associatifs et les représentants de la société civile. L'ensemble des participants ont pu échanger sur les avancées de la Stratégie Chlordécone en 2025 - marquée par la mobilisation des "chloracteurs"- et les perspectives pour 2026.

La Stratégie Chlordécone a pour ambition d'informer les citoyens, de protéger leur santé et de prendre en charge les impacts de cette pollution. En 2025, son déploiement s'est amplifié pour offrir des solutions à toutes les personnes impactées par cette pollution et "Aller vers" les citoyens, en particulier vers les plus vulnérables face au risque chlordécone :

- La préfecture et l'ARS de Martinique ont retenu **19 lauréats "chloracteurs"** à l'issue d'un appel à projets conjoint lancé en 2025. Les projets retenus visent à amplifier la sensibilisation, la protection et l'accompagnement des personnes impactées par la chlordécone, notamment les plus vulnérables, par des actions concrètes et innovantes. Par exemple, des associations sportives et culturelles, ainsi que des acteurs sociaux sont mobilisés. Ils partageront les bons gestes de prévention et mobiliseront les citoyens, les milieux scolaires, le monde maritime, ou encore les jeunes des quartiers prioritaires de la ville. Le **Carbet des Sciences** accompagnera ces lauréats tout au long de leurs projets sur le plan scientifique et méthodologique, notamment par des formations adaptées visant à renforcer l'efficacité de leurs actions de terrain.
- Faisant suite à la signature d'une charte d'engagement avec la Préfecture et l'ARS, **l'Association des maires de Martinique**, avec l'appui de la FREDON, a amplifié le déploiement du programme Jardins familiaux (JAFA), dans les communes et dans les écoles. Les 7 communes tests ont démontré leur engagement pour informer, sensibiliser et protéger leurs habitants avec des actions de terrain concrètes : ateliers nutrition et de jardinage, Bokantaj avec le public, animations en milieu scolaire, pièces de théâtre... Ce programme devrait être étendu à 11 nouvelles communes en 2026.

- Le site portail d'information www.chlordecone-info.fr a été ouvert en 2025. Il regroupe toutes les informations concrètes pour expliquer les enjeux de façon pédagogique, faciliter l'accès aux solutions et informer sur les avancées des actions de la Stratégie Chlordécone. Cet outil a été co-construit avec les nombreux partenaires et un panel de citoyens de Martinique et de Guadeloupe. Il fournit des informations concrètes pour se faire accompagner et se protéger face au risque chlordécone : tests de sols gratuits, tests sanguins gratuits, Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides, aides pour les pêcheurs et pour les éleveurs de bovins, gestes du quotidien pour se protéger. Il constitue également une plateforme d'informations mettant en évidence les actualités et réalisations de tous les partenaires impliqués sur la Stratégie chlordécone.
- L'ARS a présenté les résultats des **tests de chlordéconémie**. Le nombre d'analyses a quasiment doublé entre 2024 et 2025. Ces tests, qui sont gratuits et réalisables par chaque citoyen sans ordonnance médicale (dans la quasi-totalité des laboratoires de l'île) permettent à chacun de connaître son taux de chlordécone dans le sang. Près de 70 000 tests ont déjà été réalisés en 4 ans, avec 1900 visites à domicile de diététiciennes ou d'infirmières pour accompagner les personnes les plus exposées vers de bonnes pratiques et limiter le risque chlordécone dans leur alimentation.

"Pour rappel, avoir de la chlordécone dans le sang ne signifie pas que l'on soit malade et le taux peut être divisé par deux en six mois si on modifie son alimentation ainsi que la façon de préparer ses aliments. L'ARS renforce son action à destination des femmes enceintes, des couples avec un projet de naissance et des enfants de moins de 6 ans qui représentent une population plus sensible aux conséquences de la chlordécone dans le sang. Pour rappel, l'ARS met à disposition un numéro vert unique 0803 333 380 sur le dossier chlordécone. Par ailleurs, le dépistage précoce des cancers chez les personnes les plus exposées est une de nos priorités." **souligne Monsieur Gobenceaux, Directeur général adjoint de l'ARS.**

- La Direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (DAAF) aide les filières agricoles à produire sans risque chlordécone. **Depuis 2021, plus de 400 agriculteurs ont été accompagnés par** la Chambre d'agriculture et **650 éleveurs suivis** par le Groupement de Défense Sanitaire de la Martinique (GDSM). En parallèle, la DAAF a renforcé les contrôles avec plus de 2400 analyses en 2025 et un taux de conformité de 97,1%. Dans les faits, nous pouvons constater que la production végétale et les animaux d'élevage sont très largement conformes, mais qu'une attention particulière doit être accordée aux produits de la pêche et aux circuits informels. Les éleveurs de bovins en zone à risque bénéficient d'une aide financière et technique pour la décontamination de leurs animaux avant abattage. En 2025 27 éleveurs ont été aidés pour 99 bovins (montant 16 000 euros). A la demande des éleveurs de bovins, **le montant de la prime à l'engagement a été augmenté de 50 euros par animal**, pour atteindre en 2026 un montant compris entre 210 et 250 euros par animal abattu. En 2025, la CODEM a ouvert un atelier de décontamination collectif pour les bovins.
- La Direction de la Mer a mis en place **depuis 2019 un Macaron pêche que 453 marins-pêcheurs se sont engagés à afficher** via une démarche volontaire et contractuelle formalisée par une charte. Dans cette démarche collaborative, les mairies rendent possible l'accès aux étals de pêche uniquement aux détenteurs d'une carte professionnelle en cours de validité. Après 267 contrôles effectués en 2025 en zone d'interdiction de pêche, la DM s'engage à maintenir la pression en 2026, pour que les produits de la pêche soient sans risque chlordécone. En 2025, 393 marins-pêcheurs ont été bénéficiaires d'une aide destinée à compenser les impacts économiques de cette pollution sur leur activité.

- Entre 2021 et octobre 2025, 180 dossiers ont été déposés au **Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides en Martinique**, dont 133 accords, 101 rentes versées. L'ensemble des participants ont partagé l'objectif commun de mobiliser davantage les professionnels de santé pour faciliter l'établissement des certificats médicaux initiaux, pièce indispensable pour démarrer la démarche d'indemnisation avec l'appui de la Caisse générale de sécurité sociale ou Phyto-victimes. Le préfet a annoncé le lancement d'une mission d'inspection souhaitée par les ministres chargés des finances, de l'agriculture, de la santé et des outre-mer. Cette mission doit étudier la faisabilité d'une indemnisation des victimes non professionnelles de la chlordécone.

L'année 2026 sera placée sous le signe de la recherche avec :

- Le lancement par l'Agence Nationale de la Recherche d'un **second appel à projets de recherche intitulé « chlordécone II : sociétés et multi exposition »** : les projets de recherche peuvent être soumis jusqu'au 6 mai et seront évalués par un comité scientifique, les lauréats seront connus en octobre 2026 ;
- **Un colloque scientifique** dédié aux recherches sur la chlordécone se tiendra du 23 au 2 juin 2026, en Martinique, à l'Université des Antilles (campus de Schoelcher), mobilisant des chercheurs sur la chlordécone. Le lendemain du colloque, **un village des chlor'acteurs sera ouvert au grand public pour échanger, débattre et partager des solutions.**

"Ma priorité est de réussir à travailler avec tous les acteurs réunis aujourd'hui autour de la table pour : informer la population sur les enjeux liés à cette pollution, protéger la santé des citoyens et en particulier des plus vulnérables et prendre en charge les impacts de cette pollution. L'année 2026 sera placée sous le signe de la recherche. Je tiens à ce que les résultats des travaux de recherche puissent être testés en conditions réelles, par exemple pour la remédiation des sols contaminés. Sur le dossier chlordécone, les connaissances scientifiques constituent le socle de notre action" précise Etienne Desplanques, Préfet de Martinique

Contact presse

Cabinet du Préfet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
communication@martinique.gouv.fr

Mission communication ARS :

ars-martinique-communication@ars.sante.fr – 0696 23 68 63